

DÉLÉGATION TERRITORIALE DE LA MAYENNE
Sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement

Monsieur le préfet de la Mayenne

Affaire suivie par : G.Tessier
Tél. : 02 49 10 48 14
Mél. : ars-dt53-sspe@ars.sante.fr

Direction de la réglementation et des
libertés publiques
Bureau des procédures environnementales
et foncières

Référence à rappeler : Avis SARA 20170516.docx
V/référence : courrier préfecture du 27 février 2017

46 rue Mazagran CS 91507
53015 Laval cedex

Pièce(s) jointe(s) :

Laval, le 17 mai 2017

Objet : Avis ICPE -- Abattoir de volailles SARA "la Pépinière" Craon

Vous avez sollicité mon avis concernant la demande de la SAS SARA, afin d'être autorisée à poursuivre l'exploitation de son abattoir de volailles situé zone industrielle de la Pépinière à Craon.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, que j'émetts un avis favorable à ce projet.

P/ Le délégué territorial,
La responsable du département sécurité
sanitaire des personnes et de l'environnement,


Gaëlle DUCLOS

Copie : DDCSPP - Cité administrative - Laval